



## Communiqué de presse – 21 janvier 2020

---

Un nouvel agent constatateur environnemental pour les communes de Beauvechain et Hélécinne!



Manon Stordeur vient d'être engagée par les communes de Beauvechain et d'Hélécinne en qualité d'agent constatateur des infractions environnementales. Elle sera présente à mi-temps dans chaque commune.

L'agent constatateur des infractions environnementales a deux missions principales :

- La première consiste à sensibiliser le citoyen et à prévenir les incivilités environnementales (prévention).
- La deuxième concerne la recherche et la constatation des infractions en matière d'environnement ainsi que le contrôle du respect des lois et décrets relatifs aux matières environnementales (répression).

**Contact:** Manon Stordeur - 0478/79.15.36 - [agentconstatateur@beauvechain.be](mailto:agentconstatateur@beauvechain.be)

**Horaire:** mardi, mercredi et un jeudi sur deux (à partir du 16.01.20) de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.